Police Municipale Mutualisée

Brigade de Soirée / Brigade de Nuit



Depuis le 1er avril 2018, 14 des 15 communes de la Communauté d'Agglomération bénéficient d'une brigade de soirée et de nuit, 7/7j, à partir de 16h45, dont la Ville de Bessancourt. Ces renforts signifient plus de sécurité, plus de prévention et plus de médiation sur le terrain. Les patrouilles sont armées et travaillent en étroite collaboration avec la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale. L'objectif est d'assurer une présence policière supplémentaire à des heures où la délinquance, l'insécurité et les débordements sont davantage constatés. Uniques en France sous cette forme, les brigades de soirée et de nuit sont cofinancées par la Communauté d'Agglomération et les communes qui ont adhéré à cette mutualisation.

Contact

01 34 44 82 82